

DOCUMENT ETUDIANT  
SESSION 1

**CONSIGNES DE TRAVAIL**

Les étudiants élaborent une présentation du métier choisi.

**Les attendus sont :**

- Pour l'acteur de soins choisi:
  - Formation (historique, accès, années d'études...),
  - Missions, compétences, modes d'exercice, ...
- Rôle et responsabilités dans la PEC du patient,
- Collaboration/coopération avec l'équipe interprofessionnelle/pluridisciplinaire (éléments facilitateurs ou obstacles dans cette collaboration/coopération (outils de communication utilisés...)),
- Intérêt de cette collaboration/coopération en s'appuyant sur les expériences de stage de chacun des membres du sous-groupe,
- Transférabilité de ce travail dans le futur exercice professionnel.

**Listes possibles des acteurs de soins** (1 acteur différent par sous-groupe) : kinésithérapeute, ASD, AP, psychologue, cadre de santé, médecin, diététicienne, ergothérapeute, AS, psychomotricien, orthophoniste, sage-femme, auxiliaire sanitaire

D'autres propositions d'acteurs de soins pourront être acceptés sous réserve de l'accord des responsables de l'UE (est exclue la filière infirmière).

L'évaluation se fera en ¼ de promotion, le temps prévu de présentation est de 20 mn. Les supports sont laissés à l'appréciation des étudiants (film, PPT...). Le support retenu demeure un outil et devra être étayé par une présentation orale.

Lors de la fin de la présentation, le groupe évaluateur pourra interroger le groupe évalué pour tout éclaircissement, (20 min au total dont temps d'échanges).

Un temps de 10 min sera alloué pour l'évaluation par le groupe de pairs évaluateurs.

Une auto-évaluation groupale sera réalisée en amont de l'évaluation et étayée lors de la présentation orale.

La grille d'auto-évaluation **renseignée** devra être remise au formateur le jour de l'évaluation au moment de l'appel (émargement).

Remarque : en cas de défaut d'implication et/ou collaboration d'un ou plusieurs membres d'un groupe, les formateurs référents de l'UE se réservent le droit d'attribuer une note individuelle à l'un ou plusieurs membres d'un groupe.

**ATTENTION :**

Chaque sous-groupe devra être présent sur la totalité de la demi-journée pour écouter les présentations des autres groupes appartenant au même ¼ de promo.

Merci d'amener vos ordinateurs  
(Il ne sera pas possible d'utiliser vos clés USB)

DOCUMENT ETUDIANT  
SESSION 2

**CONSIGNES DE TRAVAIL**

Les étudiants élaborent une présentation du métier choisi.

Un dossier tapuscrit de 4 pages maximum respectant les normes d'un travail écrit est remis aux responsables d'UE au plus tard **le 12/01/2026 avant 17 h** au format **PDF par voie de mail aux référentes de l'UE**. Ce dernier devra répondre aux attendus précisés au niveau de la grille d'évaluation relevant de la session 2. Celle-ci sera mise à disposition des étudiants sur la plateforme Moodle.

**Les attendus sont :**

- Pour l'acteur de soins choisi:
  - o Formation (historique, accès, années d'études...),
  - o Missions, compétences, modes d'exercice, ...
- Rôle et responsabilités dans la PEC du patient,
- Collaboration/coopération avec l'équipe interprofessionnelle/pluridisciplinaire (éléments facilitateurs ou obstacles dans cette collaboration/coopération, outils de transmissions utilisés...),
- Intérêt de cette collaboration/coopération en s'appuyant sur les expériences de stage de chacun des membres du sous-groupe,
- Transférabilité de ce travail dans le futur exercice professionnel.
- Capacité à produire un écrit

**Listes possibles des acteurs de soins :** kinésithérapeute, ASD, AP, psychologue, cadre de santé, médecin, diététicienne, ergothérapeute, AS, psychomotricien, orthophoniste, sage-femme, auxiliaire sanitaire.

D'autres propositions d'acteurs de soins pourront être acceptés sous réserve de l'accord des responsables de l'UE (est exclue la filière infirmière).